MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNALES DU CONCOURS INTERNE ET EXTERNE

Accès au corps du personnel de surveillance de la DGSE

Épreuve d'admissibilité :
Compte-rendu

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE
DGSE

Session 2023

MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

2ème épreuve d'admissibilité

Compte-rendu

Rédaction d'un compte rendu établi à partir d'un ou plusieurs documents relatifs à un évènement ou un incident susceptible de survenir à l'occasion de l'exercice des fonctions de surveillance de la DGSE. Il a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rendre compte à sa hiérarchie en rédigeant un rapport circonstancié à partir dudit évènement ou incident.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE
DGSE

Durée : 2 heures - coefficient 3

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR L'ACCÈS AU CORPS DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE

SESSION 2023

<u>2ème épreuve d'admissibilité</u> : **Rédaction d'un compte-rendu établi à partir d'un ou plusieurs documents relatifs à un évènement ou un incident susceptible de survenir à l'occasion de l'exercice des fonctions de surveillant de la DGSE.**
Il a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rendre compte à sa hiérarchie en rédigeant un rapport circonstancié à partir dudit évènement ou incident.

(DURÉE : 2 HEURES ; COEFFICIENT 3)

REDACTION D'UN COMPTE RENDU

Cas concret

Vous êtes le surveillant Louis DUPARC, du groupe de sécurité n°1, équipe n°2, affecté sur le site de la DGSE « maréchal Leclerc », sis 120 avenue de la Grande armée à Vincennes.

Contexte sécuritaire : Vigipirate – Sécurité renforcée – risque attentat

Ce mardi 14 mars 2023, vous avez pris votre service à 07H00. Votre chef d'équipe est la surveillante principale (SP) Mathilde GEOFFROY. Vous êtes son adjoint.

A 08H10, la SP Mathilde GEOFFROY vous informe qu'elle doit s'absenter toute la matinée pour une inspection du site et vous confie le commandement de l'équipe. Par ailleurs, elle précise que le groupe d'intervention, composé de 4 surveillants, est présent dans la salle de repos.

A 09H25, la surveillante Clémence au PCS (poste de commandement et de surveillance) vous informe que l'ascenseur du bâtiment G (aile-est) est en panne. Elle précise que 4 agents sont bloqués à l'intérieur. L'un d'entre eux semble très agité.

A 09H40, le PCS vous informe qu'un mini-drone s'est posé à l'intérieur du site, à proximité de l'entrée du personnel et des visiteurs.

A 09H45, le PCS détecte sur les vidéos un véhicule utilitaire de couleur blanche qui fait des allers-retours sur l'avenue de la Grande armée à très faible allure.

A 12H23, le surveillant Philippe vous informe qu'un agent s'est blessé en salle de sport et précise que ce dernier n'est pas en mesure de se déplacer seul.

En qualité de chef d'équipe, vous prenez, à votre niveau, les mesures prévues par les consignes.

Travail à effectuer - consignes

A partir de ces éléments et des fiches de consignes jointes, vous rédigerez un compte rendu à l'attention de « Monsieur le chef du service de sécurité » qui exposera les évènements cités plus haut ainsi que les mesures prises en conséquence.

Ce document commencera par la formule :
J'ai l'honneur de vous rendre compte...

Votre compte rendu sera signé du nom « Louis DUPARC», à l'exclusion de tout autre nom.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Extrait du dossier de consignes

Fiche réflexe n° 6 – Secours à personne sur le site

Fiche réflexe n° 10 – Alarme incendie

Fiche réflexe n° 12 – Véhicule suspect

Fiche réflexe n° 13 – Intrusion d'individu suspect

Fiche réflexe n° 21 – Colis suspect déposé ou projeté

Fiche réflexe n° 23 – Survol ou approche d'un drone

Fiche réflexe n° 27 – Panne ascenseur avec personnes bloquées

FICHE REFLEXE N° 6

SECOURS À PERSONNE SUR LE SITE

Deux surveillants au minimum vers le lieu de l'incident

- arrivés sur place, les surveillants informent le PCS de l'état de l'agent.

- le PCS alerte le service médical (15) ainsi que le centre de secours des pompiers selon la gravité de l'incident.

Le chef d'équipe met en place un dispositif destiné à guider les secours sur le site et à faciliter l'accès à l'agent.

Mentionner l'événement sur la main courante

FICHE REFLEXE N° 10

ALARME INCENDIE

L'alarme se déclenche sur les tableaux du PCS

Après vérification du bâtiment et de la zone, l'opérateur du PCS lance un appel radio

Départ des premiers intervenants (2 surveillants au minimum).

Levée de doute :
- Les surveillants préviennent le PCS de leur arrivée sur les lieux.
- Ils se dirigent sur le S.S.I du bâtiment en alarme.
- Ils localisent la zone de l'alarme.
- Ils se rendent à l'étage concerné pour rechercher le détecteur incendie ou le déclencheur manuel en alarme ainsi que les indices (feu, fumée, chaleur, etc.).

En cas d'absence de feu :
- Faire une vérification complète de l'étage.
- Réarmer la ou les zone(s) sur le S.S.I et le CMSI.
- Rendre compte au PCS.

En cas de feu avéré :
- Déclencher l'évacuation générale.
- Contacter par radio le PCS pour qu'il puisse alerter la BSPP.
- Vérifier que l'évacuation des personnels est faite vers le point de rassemblement.
- Effectuer un balisage de la zone concernée.
- Ouvrir les accès pompier et déployer un dispositif de guidage pour l'arrivée des secours.
- Fournir les plans d'intervention des bâtiments aux services de secours (PCS ou chef d'équipe).

Mentionner l'événement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°12

VÉHICULE SUSPECT

Est considéré comme suspect, tout véhicule qui stationne à proximité des emprises du Service ou circulant au ralenti.

Mesures à prendre :

- Demander au PCS d'effectuer un zoom sur la plaque d'immatriculation et sur les visages des occupants.

- En cas d'arrêt prolongé ou si la conduite des occupants est ambiguë, faire appel au commissariat de police.

- Rendre compte immédiatement au commandement.

- Dans la mesure du possible, récupérer auprès du PCS des photos ou vidéos du véhicule et de ses passagers.

Hors heures ouvrables, procédure identique en rendant compte à l'officier de permanence.

Mentionner tout événement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°13

INTRUSION D'INDIVIDU SUSPECT

Est considérée comme suspecte, toute personne présente sur le site, sans badge.

Mesures à prendre :

- Dépêcher 2 surveillants, au minimum, qui vont au contact du ou des individus.
- Effectuer un contrôle d'identité.
- En cas de rébellion, appliquer les règles strictes de la légitime défense.
- Accompagner la ou les personnes au poste de sécurité.
- Demander l'intervention des forces de l'ordre.

Hors heures ouvrables, procédure identique en rendant compte à l'officier de permanence.

Mentionner tout événement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°21

COLIS SUSPECT DÉPOSÉ OU PROJETÉ

Indices de suspicion avérés (absence ou fuite du propriétaire,
heure ou contexte estimé à haut risque ...) – drone inconnu posé
Aucune action sur le colis (ni déplacement, ni ouverture)

- Mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité d'un rayon de 150 mètres (personnels à couvert) et maintien de celui-ci par des surveillants.

- Interdire l'approche et toute action sur le colis ou le drone.

- Collecter des informations sur l'incident et prévenir en heures ouvrables le commandement.

- Appeler le commissariat de police en précisant la teneur de l'événement.

- Assurer l'accueil et l'acheminement de l'équipe de déminage et lui fournir les renseignements nécessaires.

En dehors des heures et jours ouvrables, prévenir l'officier de permanence.

Mentionner l'événement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°23

SURVOL OU APPROCHE D'UN DRONE

<u>En cas d'observation d'un drone à proximité ou survolant nos sites</u> :

Informer les autorités et, sans délai, les services de police compétents (Gendarmerie ou Police).
Relever le maximum de renseignements possibles, dont les éléments suivants :

<u>Cadre espace-temps</u>

- Durée de vol.
- Profil du vol (stationnaire, circulaire, etc.).
- Axe de retour du drone en éloignement (lorsqu'il rejoint son point de récupération).
- Hauteur estimée du vol (comparer avec des antennes, pylônes, bâtiments, végétation, etc.).

<u>Observations (conserver un visuel permanent sur le drone, ne pas le quitter des yeux si possible)</u>

- Prises de photo ou vidéo (demander l'appui du PCS). Celui-ci tentera de « fixer » le drone et effectuera un balayage sur la périphérie du site en vue de localiser le télépilote.
- Aspect du drone (voilure tournante, nombre d'hélices, taille approximative, couleur, marques distinctives, inscriptions, etc.).
- Moyens du drone (emporte-t-il un dispositif vidéo, un objet ou autre).

A ce stade, aucune mesure autre que passive ne doit être entreprise.

<u>Il est interdit de prendre le drone pour cible</u>.

La priorité doit être donnée à la recherche du télépilote de l'appareil, dans la mesure du possible, avec le concours des services de police ou de gendarmerie.

Si le drone survole un de nos sites, mettre en place un périmètre de sécurité et faire évacuer la zone de survol.

En cas de chute ou d'atterrissage du drone à l'intérieur de l'enceinte, interdire toute approche et appliquer les mêmes consignes que celles mises en place pour la découverte d'un colis suspect projeté ou lancé, notamment :

La mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité d'un rayon de 150 mètres (personnels à couvert) et maintien de celui-ci par des surveillants.

Mentionner cet événement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°27

PANNE ASCENSEUR
AVEC PERSONNES BLOQUÉES

Mesures à prendre :

- Dépêcher 1 surveillant qui confirmera la panne ainsi que la présence d'agents dans l'ascenseur.

- Rassurer les agents. S'informer de leur état physique. Alerter le service médical, si nécessaire.

- Assurer le guidage de l'équipe de dépannage.

- Tenir les agents informés de la progression des réparations.

- Rester en contact avec les agents jusqu'à la fin de l'intervention.

Hors heures ouvrables, procédure identique en rendant compte à l'officier de permanence.

Mentionner tout événement sur la main courante

MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Copie ayant obtenu la meilleure note

Compte-rendu

L'administration n'a volontairement pas corrigé les imperfections de fond et de forme dans la copie communiquée ci-après.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE
DGSE

© EXATECH

Année : 2023

Concours : Externe d'accès à l'emploi de surveillant de la DGSE

Épreuve : Compte rendu

Consignes :

- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif
- Numéroter chaque page; placer l'ensemble dans l'ordre et le bon sens
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuilles
- Ne joindre aucun brouillon

Louis Duparc
Grpe de sécurité n°1, Équipe n°2
Site Maréchal Leclerc
120 av. de la Grande armée
Vincennes

À l'attention de Monsieur le chef du service de sécurité

le mardi 14 mars 2023,

objets = panne d'ascenseur avec personnes bloquées, approche d'un drône, véhicule suspect, secours à personne.

Monsieur le chef du service de sécurité,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des évènements ayant eu lieu ce mardi 14 mars 2023.

07h00 - Prise de service. Ma cheffe d'équipe de ce jour est la SP Mathilde GEOFFROY.

08h10 - La SP Mathilde GEOFFROY m'informe qu'elle doit s'absenter toute la matinée pour une inspection du site. Je prends le commandement pendant son absence. Elle m'informe également que le groupe d'intervention, composé de 4 surveillants, est en salle de repos.

09h25 - La surveillante Clérence en poste au PCS ne

signale que l'ascenseur du bâtiment G en aile-est est en panne. Elle ajoute que 4 agents sont bloqués à l'intérieur dont 1 qui semble particulièrement agité. J'envoie le surveillant A sur les lieux pour confirmation de la situation.

09h30 - Le surveillant A me confirme la panne d'ascenseur et qu'un des 4 agents bloqués dedans est effectivement agité. Les 3 autres sont calmes et ne semblent pas blessés. Je lui demande de rester sur place et en contact avec ces agents afin de les rassurer et de les tenir informés de l'évolution de la situation.
A la suite de ça, j'appelle une équipe de dépannage et le service médical afin qu'ils prennent en charge les agents une fois qu'ils seront sortis.

09h40 - Le PCS m'informe qu'un mini-drône s'est posé à l'intérieur du site, près de l'entrée du personnel et des visiteurs. Je demande à l'agent de garder une caméra sur l'appareil et de zooner suffisament pour avoir le plus d'informations possibles sur celui-ci.
En parallèle, je lui demande également d'effectuer un balayage vidéo à l'aide d'une autre caméra pour tenter de localiser le propriétaire du drône. J'appelle par radio les surveillants B et C et les envoie mettre en place un périmètre de sécurité de 150m autour de l'appareil en prenant bien garde que celui-ci n'entame pas une manoeuvre qui pourrait les mettre en danger eux ou le personnel alentours.
Les consignes passées, j'alerte sans attendre les services de police et leur précise les mesures prises dans l'attente de leur intervention.

09h45 - Le PCS détecte sur les vidéos un véhicule utilitaire de couleur blanche qui fait des allers-retours à faible allure le long de l'avenue de la Grande armée.
Je lui demande de zooner sur le véhicule afin d'obtenir son immatriculation et, si possible, les visages des occupants.
J'appelle à nouveau le commissariat de police pour leur signaler cette situation étrange et

grâce au travail de l'agent vidéo je suis en mesure de leur fournir les éléments suivants = il s'agit d'un Renault Master blanc, immatriculé GZ-213-KF, il semble n'y avoir qu'une personne à bord, de type caucasien.

~~10h00 = Arrivée~~

09h50 - Je demande au surveillant D de guider l'équipe de dépannage ainsi que le service médical jusqu'à l'ascenseur en panne.

10h00 - Arrivée des services de police au sujet du drône. Suite au travail de l'agent vidéo, il semblerait que ce ne soit qu'un mini-drône de loisir ~~inoffo~~ inoffensif. Une équipe d'intervention spécialisée s'occupe tout de même de l'engin. Il est pris en charge par les services de police et sera analyser par leurs soins pour la suite des investigations. Son propriétaire n'a pas pu être identifier par nos caméras. Le périmètre de sécurité est enlevé. Les surveillants B et C regagnent la salle de repos.

10h10 - Une nouvelle équipe de police arrive au PCS afin de récupérer les photos et vidéos du véhicule suspect. Lors de leur venu, ils ont effectué une ronde autour du bâtiment mais n'ont rien remarqué de significatif.

10h20. Ascenseur réparé. Les agents bloqués sont secourus et pris en charge par le service médical. Le surveillant A rejoins la salle de repos.

12h23 - Le surveillant Philippe m'informe qu'un agent s'est blessé à la salle de sport. Celui-ci ne peut plus se déplacer seul. J'envoie les surveillants A et B sur les lieux.

12h27 - Les surveillants A et B constatent que la cheville gauche de l'agent est enflée. Le PCS appelle le 15 ainsi que les pompiers pour qu'ils le prennent en charge et l'amène à l'hopital.

12h40. Le véhicule de secours est en approche, j'envoie le surveillant C les accueillir et les guider jusqu'à l'agent blessé.

12h50 - Les pompiers quittent le site avec l'agent

en direction de l'hopital_ les surveillants A, B et C rejoignent la salle de repos.

Louis Duprac
Surveillant principal adjoint

Duprac